



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230330-20230330_D0017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 30 Mars 2023

Nombre de membres :

En exercice	14
Présents	8
Votants	9
Pouvoirs	1

Date de convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage : 23 mars 2023

Le trente mars deux mil vingt-trois, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Étaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Françoise WEINEL ; Benoît COUTANT ; Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE.

Absents excusés : Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Laurent MALEVAL ; Aurélien HERISSON

Pouvoirs : Laurent MALEVAL (pouvoir à Alain RESPLANDY-BERNARD)

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20230330_D00 17

Objet : Acceptation d'un don – travaux d'Electricité église Saint Pierre

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le courrier de M. et Mme Huygues-Despointes, qui s'engage à faire donation à la commune du montant HT soit 2 622.05 € chiffrés par l'entreprise Chevallier-Dufeil pour réaliser les travaux d'électricité de l'église Saint Pierre.

Considérant que cette donation permettrait de réaliser les travaux d'électricité afin d'améliorer l'éclairage de l'Eglise Saint Pierre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'accepter le don dans les conditions exposées ci-dessus.
- Donne délégation à Madame le maire à l'effet de signer les documents nécessaires

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	9
--------	---	------------	---	------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **04/04/2023**

Publication par voie électronique le **04/04/2023**

Le Maire,

Monique GAULTIER



Le secrétaire de séance,
Dominique MANCEAU